



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 17 JUIN 2019
Salle Seigneurie
École Secondaire Louis-Joseph-Papineau
378 rue Papineau, Papineauville

Présences :

- ↳ M. Patrick Pilon ;
- ↳ Mme Claudine Dufour;
- ↳ Mme Sylvie Durocher;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ M. André Larose;
- ↳ Mme Maxim Lauzon;
- ↳ M. Éric Lefrançois ;
- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mme Josée L'Allier ;
- ↳ Mme Céline Blais ;

Absences :

- ↳ Mme Amélie Blanc-Richer;
- ↳ Mme Sandra Côté ;
- ↳ M. Carl Prévost ;

CE-06-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h40.

CE-06-02 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

M. Patrick Pilon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Sylvie Durocher d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2019 :

Il est proposé par Éric Lefrançois l'adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2019 tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-04 : SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2019 :

- VOYAGE HUMANITAIRE AU PÉROU : L'organisatrice de ce projet, Mme Sandra Côté, ne pense plus faire ce voyage au Pérou pour une raison de coût trop élevé. Elle envisage deux autres destinations où ils pourraient faire ce genre de voyage humanitaire, mais à moindre coût. Elle confirmera le tout en septembre prochain.
- Suivi au point CE-05-08 du procès-verbal du 13 mai dernier : Mme L'Allier a vérifié le fait que les élèves sont toujours sous la responsabilité de l'école durant les pauses s'ils sortent à l'extérieur du terrain de l'école.
- Cafétéria LJP : Le gérant de la cafétéria LJP, M. Marco Bergeron, estime avoir vendu une moyenne de 55 repas par jours durant la présente année scolaire.

CE-06-05 : PAROLE AU PUBLIC :

Nil.

CE-06-06 : CORRESPONDANCE :

Nil.

CE-06-07 : RADIO ÉTUDIANTE :

Il est proposé par Isabelle Lefrançois ;

Que le conseil d'établissement LJP autorise la direction, Mme Josée L'Allier, à agir à titre de promoteur dans la demande de subvention présentée à la MRC de Papineau pour le projet de Radio-étudiante 2019-2020.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ EN COMITÉ AD HOC.

CE-06-08 : RADIO ÉTUDIANTE :

Il est proposé par Isabelle Lefrançois;

Que le conseil d'établissement LJP confirme l'engagement financier de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau pour le projet de radio-étudiante 2019-2020, soit un montant de 5 654 \$ dans la demande de subvention présentée à la MRC de Papineau.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ EN COMITÉ AD HOC.

CE-06-09 : PROJET ÉDUCATIF :

Dépôt du Projet éducatif 2018-2022 pour lequel Mme L'Allier explique les grandes lignes.

Il est proposé par Éric Lefrançois et secondé par Isabelle Lefrançois, l'adoption du projet éducatif LJP 2018-2022 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-10 : BILAN CONVENTION DE GESTION 2018-2019 :

Il est proposé par Éric Lefrançois l'adoption du bilan de la convention de gestion 2018-2019 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mme L'Allier mentionne qu'il s'agit du dernier dépôt du bilan de convention de gestion puisqu'à compter de l'an prochain, tout sera relié au projet éducatif.

CE-06-11 : FOURNITURES SCOLAIRES 2019-2020 :

Suite à la réception du projet de Loi sur les frais scolaires, nous sommes maintenant en mesure de déposer les listes de fournitures scolaires 2019-2020 pour chaque niveau.

Il est proposé par Claudine Dufour l'adoption de ces listes après quelques petites corrections et vérification des fournitures demandées pour l'art plastique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-12 : FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 :

Suite au dépôt du document « Frais de scolarité 2019-2020 » pour lequel Mme L'Allier donne quelques explications, il est proposé par Patrick Pilon l'adoption desdits frais de scolarité pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-13 : BUDGET INITIAL :

Attendu que le budget présenté tient compte des ressources financières accordées par la commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Attendu que le budget présenté tient compte d'un estimé des revenus des parents pour l'année 2019-2020 ainsi que de la clientèle provisoire du 29 avril 2019;

Attendu que le budget présente un aperçu des dépenses pour l'année 2019-2020;

Attendu que le budget présenté comporte des enveloppes budgétaires qui sont soumises à une certaine transférabilité telle qu'indiqué dans la Politique relative à la répartition des ressources financières;

Attendu que ce budget sera révisé à l'automne 2019 en fonction de la clientèle scolaire officielle en date du 28 septembre 2019 qui sera déclarée au MEES;

Que le conseil d'établissement adopte le budget initial de l'établissement Louis-Joseph-Papineau pour l'année scolaire 2019-2020 tel que stipulé dans cette résolution et les pièces jointes, soit : Budget initial – revenus, montant par allocation des regroupements, Budget initial – dépenses ainsi que Budget initial – historique sur 4 ans.

Il est proposé par Isabelle Lefrançois ;

POUR : 8
CONTRE : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-14 : FOND À DESTINATION SPÉCIALE (30 JUIN 2019) :

Il est proposé par Sylvie Durocher que les montants actuels soient reconduits dans le fond à destination spéciale 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-07-15 : RAPPORT ANNUEL 2018-2019 :

Dépôt du rapport annuel 2018-2019 pour lequel Josée L'Allier lit les grandes lignes. André Larose propose l'adoption du rapport annuel LJP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-16 : DIRECTRICE :

A) BILAN CAFÉTÉRIA :

En général, tout s'est bien déroulé à la cafétéria cette année.

Le conseil d'établissement aimerait qu'une demande soit transmise au gérant de la cafétéria, M. Bergeron, afin de lui suggérer l'installation d'un guichet Interac dans leur aire de service, ce qui serait très pratique et apprécié par tous.

B) DIRECTION ADJOINTE :

Mme L'Allier informe les membres que M. Stéphane Mougeot quittera son poste de directeur adjoint à notre école puisqu'il a été affecté à un poste de directeur à l'école De La Montagne à Notre-Dame-de-la-Salette. Nous ne savons pas encore qui le remplacera.

CE-06-17 : ACTIVITÉS ET LEVÉES DE FONDS :

Il est proposé par Caroline Gratton l'adoption des activités ainsi que des levées de fonds telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-18 : QUESTIONS DIVERSES :

Nil.

CE-06-19 : BONS COUPS :

- Conseil d'établissement : On souligne la belle entente tout au long de l'année.
- Gala excellence : Tout s'est très bien déroulé. Patrick Pilon remercie l'organisation. Bravo à tous les récipiendaires et plus particulièrement « Bravo » à Maxim Lauzon qui siège au CÉ.
- Session d'examens : Tout va très bien.
- La remise des albums de finissants s'est tenue le 30 mai dernier et ce fut une très belle activité ;
- Le Bal des finissants aura lieu le samedi 22 juin prochain au centre communautaire de Papineauville;
- Polyshow : Deux représentations du Polyshow ont eu lieu les 24 et 25 mai dernier. Bravo pour les belles performances de tout un chacun.

- Spectacle SAIS : Les élèves des classes SAIS ont présenté leur spectacle le 23 mai dernier et nous les félicitons pour leur beau spectacle.
- Athlétisme régional : 17 mai 2019 / Athlétisme provincial : 7 juin 2019 : bravo aux participants pour leur belle performance.

CE-06-20 : LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par André Larose la levée de la séance à 21h10.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PATRICK PILON,
Président du conseil d'établissement.

JOSÉE L'ALLIER,
Directrice.